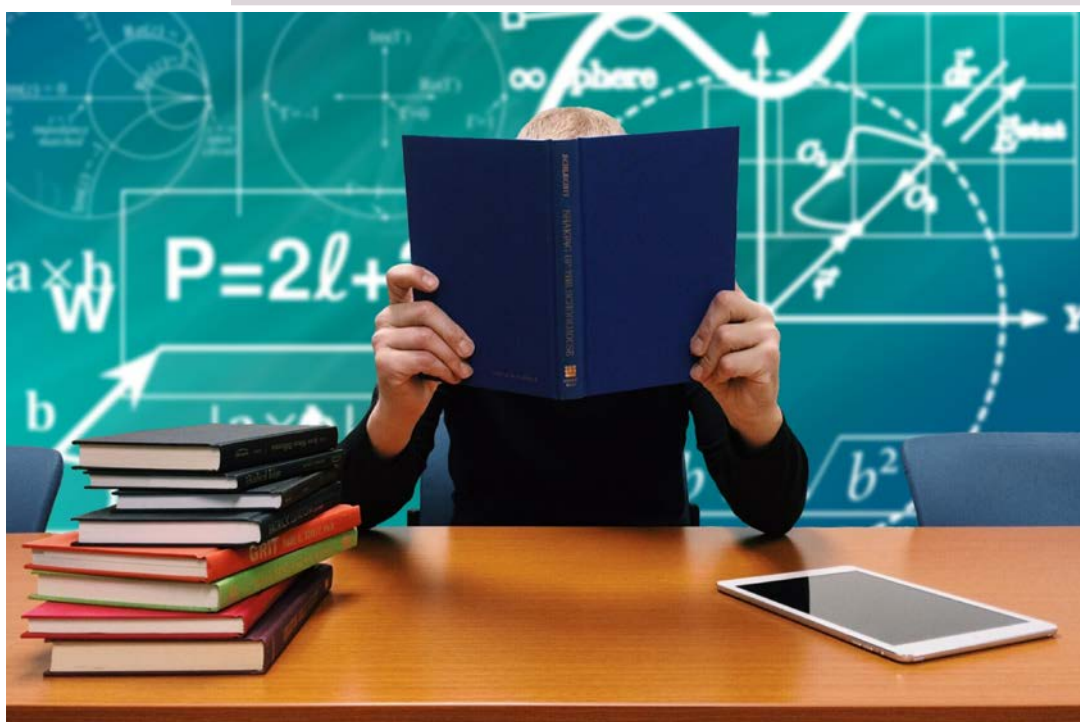




Rentrée scolaire 2017-18

Nouveautés et défis de l'école valaisanne

14 | 08 | 2017





Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

INVITATION POUR LES MÉDIAS

7 août 2017

Rentrée scolaire 2017 **Présentation des nouveautés et des défis de l'école valaisanne**

Madame, Monsieur,

Les élèves valaisans reprendront le chemin de l'école le mercredi 16 août dans le Haut-Valais et le jeudi 17 août dans le Valais romand.

Afin de vous présenter les nouveautés et les défis qui attendent l'école valaisanne pour cette nouvelle année scolaire, le conseiller d'Etat **Christophe Darbellay** vous convie à une conférence de presse le

lundi 14 août 2017, à 10.30 heures,
Bâtiment Rilke, Centre scolaire de Borzuat - Sierre.

Le chef du Département de l'économie et de la formation (DEF) sera accompagné par les cadres du Service de l'enseignement et du Service de la formation professionnelle.

La documentation usuelle vous sera remise sur place. Vous la trouverez également sur le site internet www.vs.ch dans les rubriques habituelles.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

André Mudry
Chef de l'Information





14 août 2017

Rentrée scolaire 2017-2018 Nouveautés et défis de l'école valaisanne

(IVS).- Les élèves valaisans reprendront le chemin de l'école le mercredi 16 août dans le Haut-Valais et le jeudi 17 août dans le Valais romand. À l'occasion de cette rentrée scolaire 2017-2018, le Département de l'économie et de la formation (DEF) a présenté les nouveautés et les défis qui attendent l'école valaisanne. La qualité de la formation, l'encouragement du bilinguisme et l'égalité des chances pour tous les élèves demeurent les préoccupations principales.

Ce ne sont pas moins de 42'100 élèves, 9'500 apprentis et 4'850 enseignants qui entament une nouvelle année scolaire. L'ouverture des classes est prévue le 16 août dans le Haut-Valais et le 17 août dans le Valais romand. Les écoles professionnelles valaisannes quant à elles reprendront leurs cours dès le 21 août.

Le Département de l'économie et de la formation (DEF) souhaite maintenir le haut niveau de qualité de l'école valaisanne dans un climat constructif. Un accent particulier sera mis sur les conditions-cadres du domaine de la formation et la santé des enseignants. La réunion au sein d'un même département de l'économie et de la formation permettra d'initier un dialogue entre ces deux domaines.

Après la mise en œuvre de la loi sur l'enseignement primaire (LEP), des premiers bilans intermédiaires ont été tirés et des réflexions seront menées en collaboration avec tous les partenaires afin de faire évoluer cette loi fondamentale. La volonté de pérenniser les dispositions de la loi sur le cycle d'orientation, malgré les mesures d'économies de l'examen des tâches et des structures de l'Etat (ETS 2), a été rappelée. La poursuite de l'accréditation de la Haute école pédagogique (HEP) est également un défi majeur de cette année scolaire.

Avec l'adoption du nouveau Plan d'études romand (PER), de nouveaux moyens d'enseignements (MER) ont été introduits. Des séances d'information, des formations continues et complémentaires ont été proposées aux enseignants en collaboration avec la HEP. Après des renouvellements conséquents dans presque toutes les disciplines, à l'exception des mathématiques et du domaine Arts, les enseignants de l'école primaire, en particulier ceux du cycle 2, pourront asseoir et consolider leurs pratiques dans les prochaines années.

Dans le Haut-Valais, l'année scolaire 2017/2018 servira de préparation à l'introduction du programme commun des 21 cantons germanophones et multilingues « Lehrplan21 » prévu pour la rentrée 2018/2019. Ce programme permettra aux élèves d'acquérir non seulement des connaissances, mais de développer aussi des compétences fortes.



La nouvelle loi sur l'enseignement spécialisé est entrée en vigueur lors de l'année scolaire 2016/2017. L'implémentation du concept cantonal de pédagogie spécialisée se poursuivra avec la consolidation des prestations actuelles et le développement de nouveaux éléments tels que la création d'un centre de compétences pour le Valais romand ou la mise en place de la commission stratégique de la pédagogie spécialisée.

La passerelle Dubs sera renforcée avec l'ouverture de trois classes à St-Maurice et d'une classe à Brigue. Cette passerelle permet aux titulaires de maturités professionnelles et, pour la première fois cette année, aux titulaires de maturités spécialisées d'accéder aux universités et aux écoles polytechniques.

Dans le domaine de la formation professionnelle, les Ecoles de culture générale (ECG) de Sion et de Sierre offrent dès la rentrée 2017 la possibilité d'obtenir une maturité professionnelle santé et social associée à un certificat fédéral de capacité d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) ou d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE) en quatre ans.

La promotion des échanges linguistiques ainsi que du bilinguisme demeurent des priorités dans cette nouvelle année scolaire. Le Valais est le leader en Suisse des échanges scolaires et les chiffres augmentent chaque année grâce aux différents programmes proposés, que ce soit une année d'immersion dans l'autre région linguistique pendant la scolarité ou après l'obtention d'un CFC ou des échanges de plus courte durée.

Le centre cantonal ICT VS dispose désormais de locaux situés à la rue de la Piscine 10 à Sion. Ce centre soutient les autorités politiques, les directions d'écoles et les enseignants concernant l'intégration des MITIC (Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication) à l'école obligatoire, ainsi qu'au Secondaire II, et les oriente sur les équipements appropriés à leurs projets pédagogiques.

Des investissements ont été consentis en faveur de la formation sur les sites chimiques de Viège et Monthey afin de maintenir et renforcer l'offre de personnel qualifié nécessaire à la compétitivité et au développement de l'industrie chimique.

Le domaine de la formation connaît actuellement des changements importants avec notamment les incidences d'ETS2 ou la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments scolaires. Le Département de l'économie et de la formation (DEF) mettra tout en œuvre pour maintenir le niveau de l'école valaisanne et l'égalité des chances pour tous qui doit être assurée.

Personne de contact :

**Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation
027 606 40 00**

Conférence de presse Année scolaire 2017/2018

Département de l'économie et de la formation

Sierre – 14 août 2017

1. La rentrée 2017 en chiffres

Service de l'enseignement (SE)

	Elèves	Enseignants	EPT
Primaire	26 600	2 300	1 540
CO	9 300	1 100	770
Sec. 2 général	6 200	700	470

Service de la formation professionnelle (SFOP)

	Apprentis	Enseignants	EPT
Sec. 2 professionnel	9 500	750	430

2. Axes généraux et défis

- Une école de qualité: amélioration, renforcement et consolidation
- Un besoin de dialogue, de sérénité et de calme
- Une préoccupation essentielle : les conditions cadres et la santé des enseignants
- Une école en dialogue avec l'économie
- Des enjeux importants : ETS 2, Caisse de pension (CPVAL), infrastructures

3. Nouveautés

- Infrastructures : de gros défis au secondaire II
- Mise en place d'un centre ICT
- Renforcement de la formation sur les pôles chimiques de Viège et Monthey
- Nouvelle formation professionnelle à l'Ecole de culture générale
- Transition1

4. Dossiers par degré

Scolarité obligatoire

- a) Formations continues et complémentaires
- b) Premiers bilans de la loi sur l'enseignement primaire (LEP) et améliorations à l'étude
- c) Importance du Cycle d'orientation et soutien
- d) Constructions scolaires et évolution des effectifs (relations avec les communes)
- e) Moyens d'enseignement / Renouvellement

a) Formations continues et complémentaires

- ▲ Accompagnement
 - Introduction des nouveaux moyens
 - Formation langagière
- ▲ Formations
 - Enseignants des degrés 1-2H
 - Enseignants de pédagogie spécialisée

b) Premiers bilans de la LEP et améliorations à l'étude

- ▲ La loi sur l'enseignement primaire (LEP) a été introduite avec application et bon sens. Des réflexions et autres aménagements sont encore à apporter:
 - Temps de travail des élèves et des enseignants;
 - Harmonisation des organisations scolaires;
 - Evaluation des mesures d'accompagnement des élèves et des nouveautés introduites;
 - Enjeux cruciaux du Cycle 1

c) Cycle d'orientation

- ▲ Garantir la mission d'orientation
- ▲ Pérenniser les dispositions sur la loi sur le cycle d'orientation malgré les mesures ETS 2

d) Constructions scolaires et évolution des effectifs (relations avec les communes)

- ▲ Mis à part les projets cantonaux, le Département de l'économie et de la formation accompagne les communes dans leurs réflexions et la concrétisation de bâtiments scolaires.
- ▲ L'analyse du patrimoine immobilier doit permettre l'anticipation des futurs besoins en structures scolaires.
- ▲ La collaboration avec les communes doit permettre d'anticiper les besoins de formation d'un nombre suffisant d'enseignants au regard de l'évolution de la population scolaire.

e) Moyens d'enseignement / poursuite des renouvellements

- ▲ Langues
 - L2 → Junior 8^e (8H)
 - L3 → English in Mind 11^e (11CO)
- ▲ Histoire – Géographie et Science de la nature
 - Renouvellement en 10CO
- ▲ Éthique et cultures religieuses
 - Les Zophes (1H et 2H)
 - Les Religions: une clé pour comprendre le monde (9CO)

Pour le Haut-Valais

(y.c. écoles en langue allemande de Sierre et de Sion)

1. Lehrplan 21
2. PASSEPARTOUT – Lehrmittel «mille feuilles» wird überarbeitet!

Plan d'étude 21

- ▲ Premier plan d'études commun pour les 21 cantons alémaniques et plurilingues de la Suisse;
- ▲ Description de la **mission de la société pour l'école** (quelle éducation générale doit être dispensée par l'école publique);
- ▲ Repose à la fois sur des **valeurs sûres** et inclut les **développements récents** (p.ex. **médias et informatique**);
- ▲ **Le plan d'étude 21 ne bouleverse pas l'école;**
- ▲ Le plan d'étude sert de **guide d'orientation** pour le personnel enseignant en les soutenant lors de la planification de l'enseignement;
- ▲ Les **contenus** et les **classes (grille horaire)** ne changent **pas fondamentalement;**

Plan d'étude 21

- ▲ Nouveau: le plan d'étude 21 est non seulement axé sur **l'acquisition du savoir** par les élèves, mais également son **application (orientation vers les compétences)**;
- ▲ **Les spécificités du canton** sont pris en compte (p.ex. **tourisme – économie**).

Plan d'étude 21

▲ Prochaines étapes d'introduction:

1. **Préparation de l'introduction pour l'année scolaire 2017/2018:** manifestations de lancement régionales pour le personnel enseignant de la scolarité obligatoire.
2. **Introduction du plan d'études 21 à partir de l'année scolaire 2018/2019:** simultanément pour l'école primaire (1H-8H), de manière différée pour le CO.
3. **Cours d'approfondissement sous la conduite des direction des écoles et avec la participation de la HEP Valais et des structures de consultations sur place par région.**

PASSEPARTOUT – L'outil pédagogique «mille feuilles» sera révisé!

- ▲ Le projet Passepartout et le «Schulverlag plus» ont décidé de réviser l'outil pédagogique «mille feuilles» pour la 5^e et 6^e année scolaire (7H/8H), afin d'y intégrer davantage de possibilités d'**exercice** et d'**automatisation**.

Office de l'enseignement spécialisé

- ▲ Poursuite de l'implémentation du concept cantonal de pédagogie spécialisée
 - consolidation des prestations actuelles
 - ordonnance de la loi sur l'enseignement spécialisé
 - mise en place d'un centre de compétences en surdit   pour le Valais romand
 - travaux de mise en place de la commission strat  gique

Secondaire II général

Renforcement de la passerelle Dubs à St-Maurice

Renforcement de la passerelle Dubs à St-Maurice

- ▲ Le Lycée-Collège de l'Abbaye de St-Maurice ouvrira 3 classes (un peu plus de 75 élèves) pour l'année scolaire 2017/2018.
- ▲ Cette passerelle permet aux titulaires de la maturité professionnelle (depuis 2016/2017) et de la maturité spécialisée (1^{ère} fois en 2017/2018) d'accéder à l'université ou à l'école polytechnique.
- ▲ Le Lycée-Collège de Brigue bénéficie également d'une classe Dubs (env. 27 élèves).

Bureau des échanges linguistiques

Bilinguisme

Bureau des Échanges Linguistiques (BEL)

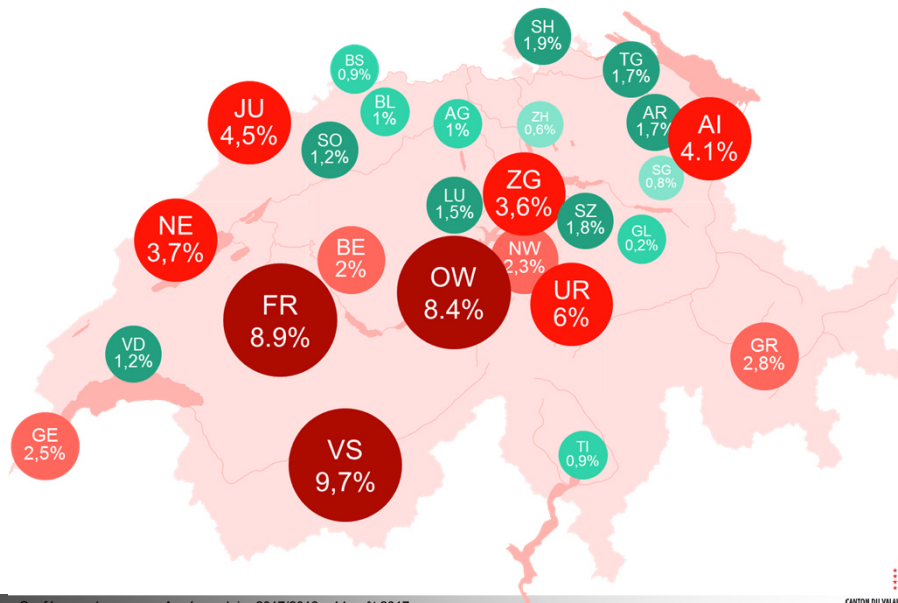
- ▲ Le canton du Valais est le canton leader pour les échanges linguistiques (en chiffres absolus ou relatifs)
- ▲ Les trois programmes les plus porteurs sont:
 - L'année en immersion à l'intérieur du canton au secondaire I et II: 2794 él depuis 2003/2004.
 - Les programmes
 - «*Deux langues – ein Ziel*» (9CO/OS): 488 cl depuis 2008/2009 et
 - «*Vas-y! Komm!*» (11CO): 328 él depuis 2012/2013).

Bilinguisme

Les autres offres:

- échanges épistolaires, journées de rencontre, échanges de classe, de groupes ou en individuel au primaire et au secondaire I de deux jours à deux semaines (en Valais, en Suisse, en Allemagne).
- échanges individuels ou de classes au secondaire II de une semaine à 2-3 mois (en Allemagne, en Italie, en Espagne ou hors Europe en pays anglophones).

Le canton du Valais: leader en Suisse des échanges linguistiques scolaires



Haute Ecole Pédagogique (HEP)

Objectif Accréditation

HEP-VS – Objectif Accréditation

- ▲ Exigence d'une accréditation institutionnelle par la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) en vigueur depuis 2015
- ▲ La HEP-VS est la seule haute école de responsabilité exclusivement valaisanne; le canton veut absolument rester maître de la formation de ses enseignants;
- ▲ La condition d'entrée en matière pour une accréditation institutionnelle oblige la HEP-VS à devenir une personnalité juridique, ce qui a déjà été fait pour la HES-SO.

HEP-VS – Objectif Accréditation

- ▲ Automne 2017: révision par le Grand Conseil de la loi concernant la HEP-VS afin de créer rapidement les conditions-cadres pour l'accréditation et moderniser une loi qui date de plus de 20 ans;
- ▲ Défi d'importance: montée en puissance et en autonomie de la HEP-VS pour qu'elle puisse représenter dignement le Valais au sein des hautes écoles de Suisse;
- ▲ En parallèle à ce travail capital, la HEP-VS continue à répondre aux besoins du canton avec, par exemple, dès cet automne, une augmentation des effectifs au primaire pour anticiper les besoins.

Formation professionnelle

Ecole des métiers de la santé et du social

- ▲ CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) ou d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE) + une maturité professionnelle santé et social
- ▲ Durée de la formation : 3 ans en école plein temps, 1 année de stage dans une entreprise/institution
- ▲ Partenariat entre les Ecoles de culture générale (ECG) et les Ecoles professionnelles de Châteauneuf et de Viège
- ▲ Débouchés : Formations tertiaires et/ou activité professionnelle qualifiée
- ▲ Lieux d'étude: Brigue / Sierre / Sion

Rénovation et construction de bâtiments scolaires

- Office d'orientation scolaire et professionnelle, Sion,
 - École professionnelle artisanale et commerciale, Sion, (rénovation des ateliers)
 - École professionnelle technique et des métiers, Sion (ateliers, salles de classe et cafétéria)
 - École de commerce et de culture générale, Sierre, (construction en cours)
 - Berufsfachschule Oberwallis, Brigue.
- ▲ Ces travaux se déroulent sur plusieurs années et se montent à plus de 30 millions de francs.

Renforcement de la formation sur les pôles chimiques

- ▲ Maintenir et renforcer l'offre de personnel qualifié nécessaire à la compétitivité et au développement de l'industrie chimique
- ▲ Site de Viège : investissement de 3 millions
- ▲ Site de Monthey : investissement de 6 millions
- ▲ Site de Viège : formation des laborantins en biologie (auparavant à Berne)
- ▲ Site de Monthey : ouverture de l'École professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC) (laborantins en chimie, de technologue en production chimique et pharmaceutique (TPCP) (pôle romand) et de polymécanicien)
- ▲ Participation financière des Communes de Monthey et de Viège

Rail-Checks

- ▲ Participation de l'Etat du Valais et la commune de domicile aux frais de déplacements en transports publics des jeunes du secondaire II général et professionnel
- ▲ Démarches à faire avant le début de l'année scolaire
- ▲ 50 % les pouvoirs publics et 50 % les bénéficiaires
- ▲ Renseignements : <https://www.vs.ch/web/rail-checks>.

Plateforme T1

- ▲ Repérer et accompagner les jeunes (15-25 ans) sans solution à la fin de la scolarité obligatoire
- ▲ Approche inclusive et proactive pour la création d'un projet de formation réalisable et adapté
- ▲ Collaboration entre le Département de l'économie et de la formation (DEF) et le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

PRO-L2. La deuxième langue, un atout essentiel pour booster sa carrière professionnelle

- ▲ Formation innovante qui permet d'apprendre la deuxième langue cantonale facilement et gratuitement tout en continuant d'exercer sa profession et de percevoir une rémunération
- ▲ Stage professionnel d'une année après l'obtention du CFC dans l'autre partie linguistique du canton avec 4 jours d'immersion linguistique en entreprise et par un jour de cours de langue et culture
- ▲ Développer simultanément les compétences professionnelles pratiques, linguistiques et culturelles
- ▲ Difficulté à trouver des entreprises. Les offres disponibles sont insuffisantes face aux besoins. Soutien du SFOP pour trouver une place.

ETS 2

Inquiétudes liées à ETS 2 et analyse des possibilités d'atténuation existantes

ETS 2

- ▲ Incidences des mesures ETS 2 sur les élèves et sur les enseignants (baisse de qualité d'enseignement et péjoration des conditions de travail: moins de dédoublement, effectifs plus élevés, ...) ce qui augmente le nombre de demandes de mesures d'aide et d'enseignement spécialisé;
- ▲ Conséquences sur l'emploi des mesures ETS 2 (perte d'emplois: suppression de 70 EPT, des centaines de personnes touchées, ...);
- ▲ Recherche de pistes pour atténuer les incidences des mesures ETS2 (défense de l'école, placement de l'élève au centre des préoccupations, soutien du monde enseignant, ...).

Questions ?

Conférence de presse
Année scolaire 2017/2018

Département de l'économie et de la formation

Sierre – 14 août 2017

